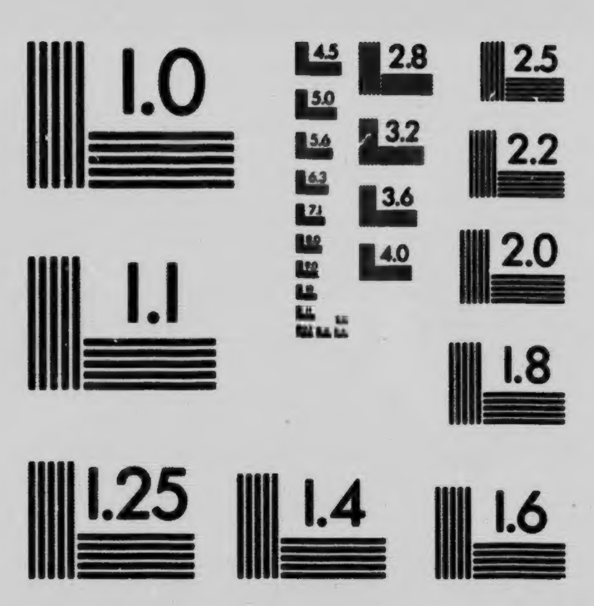
MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





F-113

✝

TEMPERANCE.



Lettre à un élève sur l'abus des liqueurs alcooliques et du tabac.

TEMPERANCE



Lettre à un élève sur l'abus des liqueurs alcooliques et du tabac.

Montréal, Mai 1910

Cher enfant,

Deux voies sont ouvertes devant vous, dans lesquelles, une fois engagé, vous marcherez toute votre vie; une voie qui conduit à l'aisance, à l'honneur, à la santé, à la joie, à la vertu, au bonheur, au ciel; l'autre voie qui mène droit à la pauvreté, à la honte, à la ruine du corps, à la misère, au vice, au malheur, à l'enfer.

Quels sont donc ces deux chemins si opposés qui conduisent à des issues si différentes? L'un est la *tempérance* et la sobriété, l'autre est l'intempérance et l'alcoolisme. Oui! Regardez autour de vous, et vous comprendrez comme la sobriété

produit le bonheur, et comme le vice contraire n'engendre que misères et malheurs.

Votre choix n'est pas douteux, vous voulez être honnête et heureux, et vous vous dites que pour l'être vous prendrez le chemin de la tempérance.

Très bien, enfant ! Mais à quel âge commencerez-vous à être tempérant ? à quel âge entrerez-vous résolument dans la voie de la tempérance, dont l'issue est l'honneur et le bonheur ?

A trente ans, à vingt ans ?

Ce serait trop tard, enfant.

A 30 ans, la vie est à moitié parcourue, et ce qui en reste à parcourir devient la récompense ou le châtiment de la période qui a précédé : c'en est la conséquence heureuse ou malheureuse. L'homme qui à 30 ans n'a pas été jusque là un tempérant, ne le deviendra que bien difficilement ; engagé dans la voie de l'intempérance, il poursuivra cette voie jusqu'au bout, vers tous les malheurs et toutes les ruines du corps, de l'âme, de la fortune et de la santé.

A vingt ans direz-vous ?

Trop tard, trop tard encore, enfant.

A 20 ans, le jeune homme qui déjà n'est pas un tempérant, court grand risque de devenir un ivrogne ou un alcoolique; mille occasions l'y poussent: les amis, le plaisir, la légèreté et l'insouciance, le manque de surveillance, etc. A 20 ans, il est trop tard pour *commencer* à être tempérant, c'est au contraire l'âge où la plupart commencent à boire et à se préparer un avenir de buveur et d'ivrogne.

A quel âge donc, enfant, commencerez-vous à marcher dans la voie de la tempérance? Dès à présent, aujourd'hui même! L'Ecriture sainte nous avertit que l'homme suivra toute sa vie la voie de son enfance. C'est à votre âge que se contractent les habitudes bonnes ou mauvaises qui feront le bonheur ou le malheur de toute la vie.

Vous jurez aujourd'hui haine à la boisson, votre haine se fortifiera avec les années, et vous arriverez à vingt ans, à trente ans, fort contre les séductions de l'intempérance.

Si au contraire vous ne commencez pas

dès aujourd'hui à affermir votre âme dans la sobriété, à la fortifier par de sincères résolutions de ne jamais prendre de boisson, à 20 ans, à 30 ans, vous n'aurez peut-être plus le courage de prendre ces résolutions ; vous n'y songerez même pas, parce que votre vie et votre conduite n'auront pas jusque-là été inclinées vers la tempérance.

Ah ! cher enfant, si vous saviez quelle vie malheureuse est celle du pauvre buveur ? avec quelle énergie vous prometteriez maintenant de ne jamais vous exposer à devenir une victime de l'alcool !

Si vous compreniez combien il est nécessaire, pour ne pas vous exposer à devenir une victime de l'intempérance, de promettre dès aujourd'hui de ne jamais tremper vos lèvres dans la boisson, avec quel empressement et de quel cœur vous prendriez cet engagement !

Vous le prendrez, cet engagement. Le bon Dieu, la Sainte Vierge, la Patrie, votre famille, votre bonne mère vous le demandent pour eux et pour vous.

Dites donc du fond du cœur :

Je le veux, j'en fais la promesse; jamais je ne toucherai à la boisson. Je fuirai les buveurs et les endroits où l'on est exposé à boire et à contracter de mauvaises habitudes. Je refuserai la boisson que l'on m'offrira. Sobre, honnête et fier je serai toute ma vie !

Sainte Vierge Marie, Saint-Jean Baptiste, recevez ma promesse, aidez-moi à y demeurer fidèle toute ma vie !

Jésus, abreuvé de fiel et de vinaigre, ayez pitié de moi ! !

LA CIGARETTE.

Vous avez renoncé aux liqueurs alcooliques, enfant, parce que votre intérêt l'exige; pour le même motif, renoncez à l'usage du tabac, et particulièrement de la cigarette, aussi longtemps que vous ne serez pas homme.

Vous croyez que fumer la cigarette vous donne l'air d'un homme? Loin de là, cette funeste habitude vous empêche de devenir un homme, sain de corps et d'esprit.

Le tabac, à cause de la nicotine qu'il

contient, est un poison qui nuit beaucoup à l'enfant dont le corps est en formation.

La cigarette surtout a un effet pernicieux, parce qu'elle est faite de tabac de mauvaise qualité, auquel les fabricants mêlent des ingrédients nuisibles à la santé, le papier lui-même de la cigarette est très souvent fabriqué avec des matières qui sont de nature à faire tort à la santé.

De là les mauvais effets produits par l'usage de la cigarette. Pour le corps : l'empoisonnement du sang, l'irritation de la membrane muqueuse de la bouche et de la gorge, des maux du cœur, de l'oreille et de la vue, l'affaiblissement des os, la pâleur, la nervosité; le corps se développe peu, l'enfant maigrit et reste chétif. Les effets de la cigarette sont pour l'esprit et pour l'âme: l'hébétude, la perte des sentiments délicats, l'affaiblissement de la mémoire et de l'intelligence, le développement des mauvaises passions, la grossièreté des manières.

Vous remarquerez que les élèves fumeurs de cigarettes tiennent rarement les premières places à l'école, et qu'ils ne bril-

lent pas aux examens. En outre, cette habitude conduit au vol, et engendre souvent le goût de la boisson. La cigarette donne la soif, et elle porte à boire des liquides piquants, des liqueurs fortes et enivrantes. C'est un fait d'expérience.

Ce qu'il y a de plus terrible encore, c'est que le fumeur de cigarettes augmente continuellement la consommation qu'il en fait, jusqu'à en fumer plusieurs paquets par jour. Une fois engagé dans cette habitude, on ne peut presque plus s'arrêter, ni même diminuer la consommation de ce dangereux poison. Et alors, c'est souvent le cancer des fumeurs, la folie ou la mort subite ; c'est toujours la santé cruellement affaiblie, et l'avenir tristement compromis.

Pour toutes ces raisons, le gouvernement du Canada, par une loi très sage adoptée il y a une couple d'années, a interdit l'usage de la cigarette et du tabac aux enfants âgés de moins de 16 ans. L'enfant qui est pris à fumer ou qui porte sur lui du tabac est passible d'une amende,

et le marchand qui a vendu du tabac à cet enfant est lui-même passible d'une amende et de la prison.

Renoncez donc au tabac, enfant, afin de faire de fortes études, de passer de bons examens, de garder votre santé intacte, de permettre à votre corps et à votre esprit de se développer normalement, afin, en un mot, de devenir plus tard un homme, sain de corps et d'esprit.

La Commission des Ecoles
Catholiques de Montréal.



